

Les usagers sondés sur l'avenir du canal des Alpines

Dans une édition précédente (celle du 15 décembre 2014), La Provence abordait l'avenir du canal des Alpines et les pistes à explorer pour permettre la survie de ce vecteur fort de notre territoire en matière d'économie et d'écologie.

Gisèle Perrot-Ravez, qui assure la présidence du Sicas (syndicat intercommunal du canal des alpines septentrionales) vient d'organiser une réunion d'informations et d'échanges à Saint-Rémy-de-Provence pour les usagers de la première branche du canal (soit 1400 adhérents, qui se regroupent sur la zone géographique comprise entre les communes de Lamaron et Mallemort, jusqu'à Saint-Etienne-du-Grès). Un second rendez-vous est donné aux usagers de la deuxième branche (depuis Noves jusqu'à Arles), le jeudi 2 avril à Tarascon. "Le canal doit faire face à de nombreux bouleversements et surmonter certaines difficultés pour pouvoir continuer à exister. Sensibiliser les usagers aux enjeux du canal et de l'eau est essentiel, si nous voulons préserver et pérenniser ce précieux héritage. C'est dans ce sens, que j'ai souhaité réunir pour la première fois, depuis sa création, tous les usagers du canal : les particuliers, les agriculteurs ou les ASA (associations syndicales autorisées)", explique la présidente du Sicas. Et de rajouter: "L'expérience fut très positive. Nous avons reçu environ 170 personnes, qui étaient en attente de détails sur le fonctionnement, l'état des finances ou l'avenir du canal. Elles nous ont posé de nombreuses questions et nous avons ressenti un attachement fort pour cet ouvrage, qui a contribué au développement de notre territoire."



Organisée par le syndicat intercommunal du canal des alpines septentrionales (Sicas), cette réunion à destination des usagers était la première. Une seconde aura lieu le 2 avril prochain, à Tarascon.

Des enjeux pour assurer l'avenir

Il faut rappeler que l'État souhaite mettre fin à la concession qui le lie au SICAS. Les communes concernées par le canal sont prêtes à reprendre la gestion de ce dernier, à condition que sa viabilité économique soit assurée. Pour cela, plusieurs défis doivent être relevés: moderniser son fonctionnement pour optimiser le service, enrayer la perte des surfaces irriguées, valoriser les autres usages du canal et de son eau, et développer de nouvelles missions au sein du SICAS (assis-

tance administrative, aide au niveau de l'ingénierie ou du savoir-faire et regroupement avec d'autres acteurs de la gestion de l'eau à l'échelle du Pays d'Arles, pour obtenir des financements plus importants). Des travaux doivent être programmés pour sécuriser la distribution de l'eau dans les parcelles et éviter le gaspillage, tout en donnant un meilleur service aux usagers (grâce à la mise en place de vannes automatiques et de sondes pour permettre une régulation automatique des débits et une gestion optimisée de la distribution en fonction des besoins réels). L'environnement se révèle comme un axe fort de la valorisation économique du canal. En

effet, en contribuant à la recharge de la nappe phréatique, il contribue à façonner les paysages et à maintenir la biodiversité. Une Déclaration d'Intérêt Général, qui reconnaîtrait ce rôle au canal, permettrait la création d'une taxe sur les forages de certaines villes ou entreprises. Des subventions devront également être trouvées au niveau de l'État pour restaurer les nombreux ouvrages d'art qui sont présents sur le tracé du canal: ponts, chutes ou le tunnel de la mine d'Orgon. Autant de défis à relever pour cet ouvrage, dont la construction a débuté en 1773, et qui cherche aujourd'hui un nouveau souffle.

Bernadette QUILICI

ZOOM SUR Mouriès



LE PARADOU ● Soirée country-rock. Ce samedi, à partir de 19h, la municipalité organise, à la salle polyvalente, une soirée country-rock avec les groupes "Country Breakers" et "James Moore Trio". → Entrée gratuite. Restauration style USA et buvette sur place.

MOURIÈS ● Le conseil municipal. La prochaine séance aura lieu lundi 16 février, à 19h, dans la salle du conseil de la mairie.

SAINT-RÉMY ● Le loto des cavaliers du mas de Laudun. Il aura lieu ce dimanche, à 15h, dans la salle Jean-Macé.